

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DEPARTEMENT  
DE LA  
HAUTE-GARONNE**

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 27
- ayant pris part au vote : 32
- procurations : 5

**ARRONDISSEMENT  
DE  
TOULOUSE**

L'an deux mille dix-sept et le 8 novembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière en date du 02 novembre, sous la présidence de Monsieur Marc PÉRÉ, Maire.

**MAIRIE  
DE  
L'UNION  
3 1 2 4 0**

**Etaient présents** : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, Mme BRIGITTE BEC, Mme ISABELLE GODEAS, Mme FLORENCE TOULZE, M. PHILIPPE BAUMLIN, Mme SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, Mme MONIQUE GUEDES, M. DAVID ROFE, M. FREDERIC BAMIERE, Mme KATY COLDER, Mme NATHALIE SIMON-LABRIC, M. LAURENT ORTIC, M. JOËL FEUILLERAT, M. PATRICE ETAVE M. DOMINIQUE GIRONNET, Mme NATHALIE GAUVRIT, Mme VALERIE QUONIAM-DOUREL, M. DENIS MOLET, Mme NADINE MAURIN, M. XAVIER MANGOGNA, Mme BRIGITTE CABANES-MURITH, Mme CHRISTINE GENNARO-SAINTE, M. JACQUES DAHAN, Mme ELISABETH ATTELAN, M. NICOLAS COSTES

☎ 05.62.89.22.89

**Etaient absents excusés ayant donné procuration** : Mme MICHELE CHAVE (Pouvoir donné à M. YVAN NAVARRO), M. JEAN-MARIE VITRAC (Pouvoir donné à M. FREDERIC BAMIERE), M. FREDERIC COMBE (Pouvoir donné à Mme SYLVIE PIEROT), M. GILLES HOURQUET (Pouvoir donné à M. JACQUES DAHAN), M. ERWAN DANIEL (Pouvoir donné à Mme. ELISABETH ATTELAN)

**Etait absente excusée** : Mme ISABELLE SEROR

KATY COLDER a été élue secrétaire de séance

### **DÉLIBÉRATION n°2017/104**

**Objet : Modification de la délibération 2017-71 portant désignation de deux délégués titulaires au sein de la Commission Territoriale de Toulouse Nord et centre**

Vu la délibération 2014-83 du Conseil Municipal du 28 Mai 2014 portant sur la désignation de 2 délégués titulaires, Monsieur JEAN-MARIE VITRAC et Monsieur XAVIER MANGOGNA,

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération 2017-71, en date du 12 juillet 2017, désignant Monsieur Yvan NAVARRO, délégué titulaire auprès du Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne (SDEHG), en remplacement de Monsieur JEAN-MARIE VITRAC, suite à la démission de de ce dernier de ses fonctions d'adjoint au Maire.

Monsieur le Préfet, par courrier en date du 24 août dernier, a informé la Municipalité que le Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne est composé de 52 commissions territoriales dont le périmètre géographique reprend celui des anciens syndicats primaires d'électricité aujourd'hui dissous.

Conformément à l'article 3 des statuts de ce groupement, chaque commune membre est représentée au sein du SDEHG par deux délégués titulaires à la Commission territoriale dont elle relève géographiquement.

Il convient donc au Conseil Municipal de désigner deux délégués titulaires au sein de la Commission Territoriale de Toulouse Nord et centre dont le Collège électoral est chargé

Envoyé en préfecture le 14/11/2017

Reçu en préfecture le 14/11/2017

Affiché le 14 NOV. 2017

ID : 031-213105612-20171114-D2017\_104-DE

de désigner les représentants de l'ensemble des communes du ressort géographique de cette commission, au sein du Comité Syndical du SDEHG.

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal :

- De modifier la délibération 2017-71 adoptée en séance du Conseil Municipal du 12 juillet 2017
- De nommer YVAN NAVARRO et XAVIER MANGOGNA délégués titulaires au sein de la Commission Territoriale de Toulouse Nord et Centre.

### Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

### Article 1

A l'unanimité,

- De modifier la délibération 2017-71, adoptée en séance du Conseil Municipal du 12 juillet 2017,
- De nommer M.YVAN NAVARRO et M.XAVIER MANGOGNA délégués titulaires au sein de la Commission Territoriale de Toulouse Nord et Centre.

Pour copie conforme,

Le Maire,  
Marc PÉRE  
Pour le Maire et par délégation  
Le 1<sup>er</sup> Adjoint  
Yvan Navarro



- Transmis le 14 NOV. 2017

- Affiché le 14 NOV. 2017